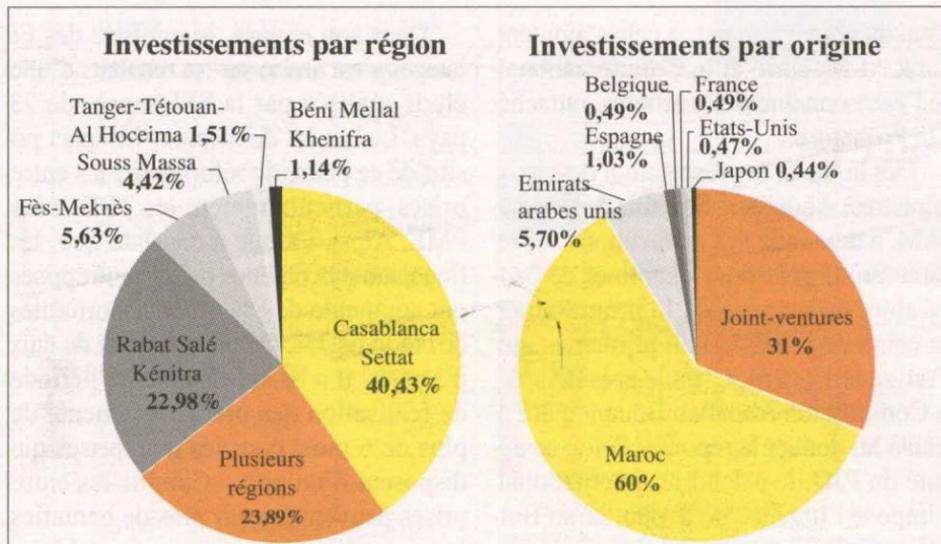


# Commission des investissements

## Les infrastructures en force

- Elles accaparent près de la moitié des investissements approuvés
- L'essentiel des projets concentrés à Casablanca Settat et Rabat Salé Kenitra
- Charte, réforme des CRI et déconcentration, des chantiers urgents

COMME nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier jeudi, la 1re réunion de la Commission nationale des investissements en 2019 s'est soldée par l'approbation de 28 conventions d'investissement, pour un montant global de 22,96 milliards de DH. Ces projets devront permettre la création de 4.346 emplois directs et 7.934 emplois indirects. C'est le secteur des transports et infrastructures qui accapare près de la moitié du montant global des investissements, avec 9,64 milliards de DH (42%). Il est suivi des télécommunications, avec 4,37 milliards de DH et du tourisme et loisirs, avec 4,03 milliards.

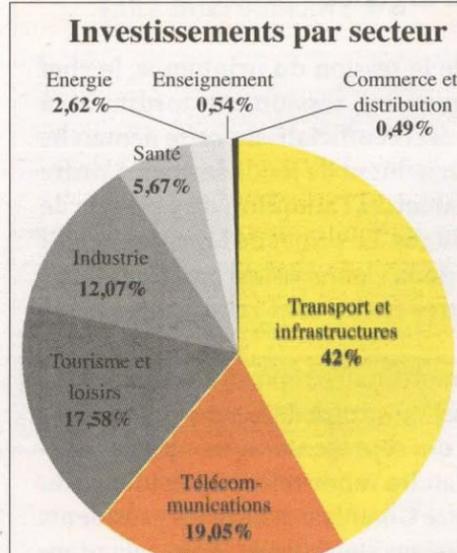


Près de 24% du montant global des investissements sera dédié à la réalisation de projets couvrant plusieurs régions. En termes de répartition territoriale, Casablanca-Settat arrive en tête des régions ayant attiré le plus grand nombre de projets, avec une valeur de 9,28 milliards de DH

Source: Commission nationale des investissements

Les Marocains sont à l'origine de plus de la moitié des projets approuvés, avec 13,85 milliards de DH. Une série de joint-ventures ont été également validées, impliquant notamment des opérateurs émiratis, australiens, japonais...

Les projets industriels arrivent en 4e position, avec seulement 12% des investissements prévus, soit 2,77 milliards de DH. L'année dernière, l'industrie dominait les projets approuvés au cours des 2 réunions tenues par la Commission nationale des investissements, avec



Source: Commission nationale des investissements

Si le secteur des infrastructures et transports mobilise une grande partie du montant global d'investissement, l'industrie reste le 1er pourvoyeur en emplois, avec 1.654 postes

21,55 milliards de DH. Cette année, si ce secteur arrive en 4e position en termes de volume d'investissement, il reste le 1er pourvoyeur d'emplois directs, a tenu à préciser Moulay Hafid Elalamy, ministre du Commerce et de l'Industrie, à l'issue de la réunion de la Commission nationale. Le nombre de postes qui devront être créés grâce à ces projets s'élève à 1.654. Les investissements prévus dans le tourisme et loisirs permettront, eux, de générer 1.132 nouveaux emplois, suivi du secteur de la santé (839). Le reste est par-

tagé entre les projets de transport, de télécommunications, d'enseignement et d'énergie. L'essentiel de ces créations est concentré au niveau de la région de Casablanca-Settat, avec 1.284 postes directs, soit 29% du nombre total. Fès Meknès arrive en 2e position (1.198), suivie de Rabat Salé Kénitra (1.079).

Pour ce qui est de la répartition régionale des investissements approuvés, Casablanca Settat accapare 40% des projets, avec 9,28 milliards de DH. Parallèlement, 5,27 milliards de DH sont prévus au niveau de la région de Rabat Salé Kénitra, et 1,29 milliards pour Fès Meknès. Une enveloppe de 5,27 milliards de DH sera dédiée à la réalisation d'investissements couvrant plusieurs régions.

Les investisseurs nationaux continuent de concentrer plus de la moitié des projets approuvés, avec 13,85 milliards de DH (60%). Cela est lié, selon les membres de la Commission nationale, «aux grands chantiers relevant des secteurs du transport, des infrastructures et du tourisme». Les joint-ventures portant notamment sur des projets industriels, de santé et de télécommunications représentent 31% du montant global, soit 7,12 milliards de DH. Les investisseurs des Emirats arabes unis arrivent en 3e position avec plus de 1,3 milliards, suivi des opérateurs Espagnols, avec 237 millions de DH. D'autres investissements étrangers sont également au menu, notamment en provenance des Etats-Unis, du Japon, de la France et de la Belgique.

Intervenant lors de la réunion de la Commission nationale des investissements, Saâdeddine El Othmani a insisté sur l'urgence de certaines réformes, «pour renforcer la confiance des investisseurs privés dans le climat des affaires». Il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des réformes comme celle des CRI, celle de la Charte d'investissement, celle relative aux sûretés mobilières, ou encore la refonte des textes sur la SA et les autres formes de sociétés.

D'autres chantiers sont également très attendus, notamment pour fluidifier le circuit des procédures administratives, particulièrement au niveau local. Sur ce point, le chef du gouvernement a souligné que cela permettra «d'apporter des changements importants à l'organisation administrative de manière à améliorer la qualité et la célérité des services fournis aux entrepreneurs».

M.A.M.